

Bureau des Concours

AVIS DE CONCOURS

- Session 2013 -

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE
CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL
DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

→ Les inscriptions seront enregistrées :

**du jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 heures,
au jeudi 25 octobre 2012, avant 17 heures, heure de Paris,
à l'adresse suivante :**

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le jeudi 25 octobre 2012, 17 heures, heure de Paris.

En vue de l'épreuve d'entretien, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Le candidat décrit deux actions au plus menées en qualité de membre des corps d'assistants de service social de l'Etat, ou du cadre d'emplois d'assistants territoriaux socio-éducatifs, ou du corps d'assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière qu'il juge pertinent de porter à la connaissance du jury. Le nombre de pages pour chacune d'entre elles est limité à cinq pages dactylographiées.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle doit être téléchargé sur le site du ministère à compter de l'ouverture des registres d'inscription. Il devra être retourné par voie postale en recommandé simple en 4 exemplaires au ministère de l'éducation nationale – direction générale des ressources humaines – bureau des concours DGRH D5 – 72 rue Regnault – 75243 Paris cédex 13, au plus tard **le lundi 19 novembre 2012**, le cachet de la poste faisant foi. Si ce dossier est transmis après cette date (le cachet de la poste faisant foi), le candidat est éliminé et n'est pas convoqué à l'épreuve d'admission. **Aucune pièce complémentaire transmise par le candidat après cette même date (le cachet de la poste faisant foi) ne sera prise en compte.**

Pour votre information, il vous est vivement recommandé de vous reporter au BO spécial n°6 du 6 septembre 2012, que vous trouverez à l'adresse Internet suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Vous pouvez consulter :

- le guide concours sur le site « www.education.gouv.fr » puis « Concours, emplois et carrières »

L'épreuve orale aura lieu à Paris du 25 au 27 février 2013